



Demande de propositions

Module d'apprentissage en ligne d'AthlètesCAN sur la représentation des athlètes

Objectif : Services professionnels de conception et de d'élaboration d'un module d'apprentissage en ligne

Date de la demande : 1 juin 2021

Date et heure de clôture : 14 juin 2021

Personne-ressource : Georgina Truman, gestionnaire, Relations avec les athlètes et Exploitation

Adresser les demandes de renseignements à : gtruman@athletescan.com

AthlètesCAN, l'association des athlètes des équipes nationales canadiennes, lance une demande de propositions (DP) pour des services professionnels de conception et d'élaboration d'un nouveau module de formation en ligne sur la représentation des athlètes.

1. Module d'apprentissage en ligne – Formation sur la représentation des athlètes (FRA)

- Depuis 1992, AthlètesCAN a formé plus de 2 500 représentants d'athlètes au moyen de consultations individuelles et de rencontres d'équipe ainsi qu'à l'occasion du Forum annuel d'AthlètesCAN. L'intention de ce projet est de fournir un module d'apprentissage en ligne qui donnera aux représentants des athlètes un accès complet à la formation sur les athlètes leaders pendant toute l'année.
- Le module d'apprentissage en ligne FRA est une ressource en cours d'élaboration visant à soutenir et à développer les compétences en leadership des athlètes des équipes nationales canadiennes pour qu'ils acquièrent un niveau significatif de confiance, de confort et de connaissances afin de représenter leur voix et celle de leurs coéquipières et coéquipiers au sein des structures de gouvernance de leur organisme national de sport (ONS).
- Le module d'apprentissage en ligne FRA devrait durer environ 45 minutes.
- L'utilisatrice ou l'utilisateur peut enregistrer ses progrès, ce qui lui permet de s'arrêter et de reprendre la formation plus tard.

- Le module d'apprentissage en ligne FRA sera hébergé sur la plateforme d'hébergement de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE) d'où il sera également accessible.
- Le module d'apprentissage en ligne FRA devra être terminé, approuvé et disponible d'ici le 19 novembre 2021.

2. Aperçu du projet

Le projet impliquera de travailler avec une équipe d'examen d'AthlètesCAN et un gestionnaire de projet afin de concevoir et d'élaborer le module d'apprentissage en ligne FRA en anglais ainsi que la version française correspondante. Ce produit doit satisfaire aux normes d'apprentissage en ligne d'AthlètesCAN en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de portabilité sur les appareils mobiles.

3. Portée du projet

- Le module d'apprentissage en ligne FRA sera élaboré en anglais et en français. La traduction française sera fournie au développeur sélectionné. Les éléments suivants seront également pris en considération :
 - Le développeur retenu doit être disponible du 14 juin 2021 au 30 septembre 2021.
 - Le développeur retenu aura accès au gestionnaire de projet.
 - Le contenu anglais sera fourni au développeur immédiatement après la sélection, et la traduction française sera effectuée une fois le scénarimage anglais terminé.
 - Les athlètes peuvent accéder au module au moyen d'une page de renvoi et d'un lien sur le site Web d'AthlètesCAN.
 - AthlètesCAN est ouverte aux idées d'activités pour le module d'apprentissage en ligne FRA, et elles devraient être incluses dans votre proposition.
 - Échéance du projet

| | |
|---|-------------------------|
| Date d'échéance pour les soumissions en réponse à la DP | 14 juin 2021 |
| Choix du développeur | 17 juin 2021 |
| Examen et analyse du contenu | 17 au 25 juin 2021 |
| Conception de l'apprentissage et élaboration du scénarimage | 25 juin au 16 août 2021 |

| | |
|--|------------------------------------|
| Conception finale du module | 16 au 30 août 2021 |
| Examen du module et commentaires au sujet du module | 30 août au 3 septembre 2021 |
| Révisions | 3 au 10 septembre 2021 |
| Programmation du module en anglais | 10 au 27 septembre 2021 |
| Examen des commentaires et de la révision | 27 septembre au 4 octobre 2021 |
| Traduction | 4 au 8 octobre 2021 |
| Programmation du module en français | 8 au 15 octobre 2021 |
| Examen du module en français | 15 au 20 octobre 2021 |
| Examen final des versions anglaise et française | 21 au 29 octobre 2021 |
| Achèvement et facturation du contenu | 29 octobre 2021 |
| Prélancement et tests SGA | 1 ^{er} au 5 novembre 2021 |
| Lancement officiel et diffusion au public | 8 au 19 novembre 2021 |
| Livraison de tout le contenu et de tout le matériel à AthlètesCAN | 4 novembre 2021 |
| <p>Remarque au sujet de la traduction : Le contenu du scénarimage final sera traduit par un organisme tiers engagé par AthlètesCAN. AthlètesCAN détient les droits d'auteur de tout le matériel du module d'apprentissage en ligne FRA.</p> | |

4. Responsabilités du développeur

Le développeur retenu aura les responsabilités suivantes :

- Gérer le projet en ce qui concerne l'analyse et le plan de conception de la formation en ligne ainsi que la conception pédagogique, la conception graphique, l'élaboration du scénarimage et la production technique du module d'apprentissage FRA, l'élaboration et la mise à l'essai de prototypes

- Réaliser la conception pédagogique afin d'atteindre les objectifs d'apprentissage indiqués ci-dessus en utilisant le contenu fourni par AthlètesCAN
- Respecter les exigences d'AthlètesCAN en matière d'hébergement
- Assurer la conformité de l'ensemble du module d'apprentissage en ligne FRA à la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/05a11>)
- S'assurer que l'ensemble du module d'apprentissage en ligne FRA respecte les lignes directrices sur la marque d'AthlètesCAN et le Guide de rédaction du contenu de Canada.ca
- Remettre tous les fichiers sources et les actifs à AthlètesCAN, y compris un document PDF montrant tout le contenu, qui servira de document de référence rapide et de modèle futur pour les révisions
- Le produit final sera un fichier conforme à SCORM 1.2 ou à xAPI qui sera affiché sur la plateforme d'hébergement de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE).

5. Lignes directrices pour les propositions

La présente demande de propositions présente les exigences pour un processus ouvert et concurrentiel. Les propositions seront acceptées jusqu'à 23 h 59 HE, le 14 juin 2021. Votre proposition devra au moins inclure les éléments suivants :

- Expérience/antécédents
- Les tarifs pour tous les aspects du projet
- Le taux horaire pour les travaux ultérieurs
- Des échantillons de travaux antérieurs, sauf s'ils ont été soumis précédemment
- Les coordonnées de deux références, sauf si elles ont été soumises précédemment

Tous les frais doivent être présentés en détail avec leur justification. Les modalités du contrat seront négociées avec le soumissionnaire retenu. Toutes les modalités seront sujettes à l'examen d'AthlètesCAN. Elles comprendront la portée, le budget, l'échéancier et d'autres éléments essentiels du projet.

6. Date d'échéance pour la soumission de propositions

Nous répondrons aux questions relatives à la DP jusqu'à 23 h 59 HE, le 13 juin 2021. Pour garantir un processus équitable et transparent, nous communiquerons les questions et les réponses à toutes les parties invitées à y participer. Veuillez adresser vos questions à Georgina Truman à l'adresse gtruman@athletescan.com et à Wayne Parro à l'adresse wparro@coach.ca.

- Les soumissions seront envoyées par courriel à l'attention de Georgina Truman à l'adresse gtruman@athletescan.com et Wayne Parro à l'adresse wparro@coach.ca et devront être reçues avant 23 h 59 HE, le 14 juin 2021.

- Les soumissions seront évaluées du 14 au 17 juin 2021, et un suivi pourrait être effectué auprès des candidats finalistes. Au nombre des éléments de la soumission qui seront évalués, on trouve (sans toutefois s’y limiter) :
 - Expertise/qualifications
 - Démarche et orientation créatives
 - Capacité à respecter les normes d’apprentissage en ligne d’AthlètesCAN et toutes les autres normes indiquées dans le présent document
 - Budget et coûts du projet
 - Capacité à mener à bien le projet dans les délais
- Le développeur retenu sera avisé d’ici le 17 juin 2021.

7. Mandat du gestionnaire de projet et du comité d’examen d’AthlètesCAN

Le gestionnaire de projet, en collaboration avec le comité d’examen, est responsable de formuler des conseils, des recommandations en matière de contenu et de la rétroaction aux concepteurs pédagogiques en se basant sur les dernières recherches et les besoins des intervenants. Le résultat est la création d’un script de module d’apprentissage en ligne à utiliser dans l’élaboration du module d’apprentissage en ligne FRA.

8. Au sujet d’AthlètesCAN

AthlètesCAN, l’association des athlètes des équipes nationales canadiennes, est le seul regroupement d’athlètes au pays qui soit totalement indépendant et aussi le plus inclusif, en plus d’être le premier organisme en son genre dans le monde. En tant que porte-parole des athlètes des équipes nationales du Canada, AthlètesCAN s’assure que le système sportif est centré sur l’athlète en formant des athlètes leaders qui influencent les politiques du sport et qui, en tant que modèles de comportement, inspirent une solide culture sportive.

Notre mission Nous sommes la voix collective des athlètes dans la poursuite inébranlable d’un système sportif centré sur l’athlète.

Notre vision Unir et amplifier les voix de tous les athlètes des équipes nationales canadiennes

Nos valeurs

Intégrité : Nous menons selon une approche honnête et morale dans tout ce que nous faisons.

Courage : Nous trouvons la force de défendre ce qui est juste.

Inclusion : Nous représentons une diversité de membres et appuyons les voix de tous les athlètes.

Transparence : Nous sommes ouverts et vulnérables dans nos efforts pour créer un meilleur système sportif.